

**Je suis enseignant public, du 1er ou 2nd degré, CPE ou PsyEN**

**Je souhaite retourner sur mes fonctions d'origine**

**Mon état de santé implique une reconversion professionnelle**

**J'ai un projet professionnel de reconversion**

**Je suis en congé longue maladie ou congé longue durée ou en disponibilité d'office ou en activité**

## LE POSTE ADAPTÉ PEUT M'AIDER

### Que dois-je faire ?

→ Je prends contact avec un accompagnant RH (assistante sociale pour le 1er degré/Conseiller RH de proximité pour le 2nd degré) pour m'accompagner dans mon projet professionnel (cf. coordonnées en annexe 1 de la circulaire).

→ Je prends rendez-vous avec mon médecin traitant ; il m'établit un certificat attestant de ma difficulté à exercer mes fonctions.

→ Je prends connaissance de la circulaire académique poste adapté qui paraît en octobre/novembre sur Eduline.

→ Je remplis ma demande en ligne sur COLIBRI du 14 novembre au 16 décembre 2022.  
<https://portail.colibris.education.gouv.fr/>

→ J'envoie mon certificat médical (et, si j'en suis bénéficiaire, une copie de ma RQTH) accompagné du récapitulatif de ma demande (document pdf généré par COLIBRIS) au médecin du travail sous pli cacheté et confidentiel.

### Que va-t-il se passer ?

→ Je rencontre le médecin du travail qui émet un avis concernant l'octroi d'une année de poste adapté.

→ Une commission pluridisciplinaire présidée par le DASEN ou le DRH décide ou non de mon affectation sur un poste adapté.

→ Si je suis retenu, le conseiller RH de proximité ou l'assistante sociale qui me suit me propose un poste adapté dans une structure correspondant à mon projet professionnel.

### Qui sont mes interlocuteurs si je rencontre des difficultés ? (liste des personnes-ressources)

#### Pour les personnels enseignants du 1er degré affectés dans le nord :

DSDEN 59 - Madame Nathalie LEFRANC - T 03 20 62 30 39  
dsden59.dpep-bgp@ac-lille.fr

#### Pour les personnels enseignants du 1er degré affectés dans le Pas-de-Calais :

DSDEN62 - Monsieur Benjamin GUYOT - T 03 21 23 82 36  
ce.i62dp-a3@ac-lille.fr

#### Pour les personnels enseignants du 2nd degré public, CPE, PsyEN :

DPE - Madame Stéphanie LANDMANN - T 03 20 15 61 77  
dpe-posteadapte@ac-lille.fr